

Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension

Ville de Montréal	Assemblée du	31 janvier 2003
	Séance(s) tenue(s) le(s)	31 janvier 2003
	Numéro de la résolution	CA03 140019

Article 40.001 : Le président appelle cet article de l'ordre du jour.

Il est

proposé par la conseillère Anie Samson
appuyé par le conseiller Sylvain Lachance

1. D'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Montréal plus particulièrement de manière à :
 - soustraire le tronçon de la rue Jarry, entre les limites est des terrains bordant le côté est de l'avenue Christophe-Colomb et les limites ouest des terrains bordant la rue Saint-Hubert, comme étant de moyenne intensité commerciale et comme «Principale rue commerciale de quartier» et afin d'identifier l'intensité commerciale du tronçon de la rue Jarry, entre les limites ouest des terrains bordant le côté ouest de l'avenue Christophe-Colomb et les limites ouest des terrains bordant le côté ouest de la rue Saint-Hubert, comme étant faible;
 - soustraire l'obligation de continuité commerciale au rez-de-chaussée pour le tronçon de la rue Jarry, entre les limites est des terrains bordant le côté est de l'Avenue Christophe-Colomb et les limites ouest des terrains bordant le côté ouest la rue Saint-Hubert;
 - modifier le «Tableau 3 Les orientations réglementaires relatives aux usages commerciaux» de l'item 3 du Titre «L'affectation du sol».
2. De soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1), conformément au paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 83 (Annexe I) de la Charte de la Ville.
3. Déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Le président déclare cette résolution **ADOPTÉE** à l'unanimité.

1032799005

R40.001

FL

-

Paolo TAMBURELLO

Francine LECLERC

Président du conseil d'arrondissement

Secrétaire d'arrondissement